L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 17 FEVRIER 1871. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 17 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, à midi : Un terrain situé au faubourg Tremé, face au chemin du Bayou, entre les rues Tremé et Plauché, avec une maison et une cuisine en briques à deux étages.

Par D. E. Morphy, à 10 heures, au magasin No 3, rue Marigny—Clôture de la vente du stock de MM. Healy & Ashley.

Par Stern Bro., au No 14 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres—lingerie de messieurs, "notions," articles de fantaisie, rubans, chapeaux.

ATTENTION !

Vente à douze mois de crédit, par le Shérif, Résidence en briques dans le Deuxième District.

Nous appelons l'attention du public sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain et d'une maison de résidence en briques, No 211, chemin du Bayou entre les rues Tremé et Plauché, Deuxième District.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION !

Vente à l'Encan par l'Administrateur Public, de Terrains améliorés, aux encoignures de la rue Derbigny et des rues Hopital et Chemin du Bayou.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs, à la vente qui se fera samedi, le 18 courant, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de la Douane et du Canal, par le ministère de E. A. Deslonde, encanteur, pour le compte de la succession de Vincenzo [illegible], en vertu d'un ordre de la Deuxième Cour de District, adressé à Philip B. Fouke, administrateur public. Les prop. [illegible], connus sous le nom de "annonces d'encan" sont favorablement connus, et offrent des avantages aux parties qui veulent acheter de beaux emplacements pour le commerce.

ATTENTION !

Quincaillerie.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

☞ Vente de clôture du Stock de MM. Healy & Ashley. Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MELANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co., successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, VENDREDI.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Compagnie d'opéra-bouffe de Mme Oates.

VARIÉTÉS.—CHARLES.—Pet of the Peticoats et Family Jars.

LE CRESCENT CITY—Nos 40 et 42, rue St Charles.

Ce que valent les monopoles.

On sait ce qu'il est advenu de cette fameuse compagnie du canal de l'Ile-aux-Vaisseaux, fondée dans le but apparent d'entreprendre un ouvrage auprès duquel le percement de l'isthme de Suez n'était qu'un jeu d'enfant. De son capital de six millions, pas un cent n'a jamais été fourni par les actionnaires ; les millions qu'elle demandait au Congrès ne lui ont pas été accordés ; les fonds de drainage lui échappent et elle en est réduite à mendier par [illegible] une bribe des quatre cent [illegible] piastres qu'elle s'était fait allouer par le Conseil municipal de Jefferson, [illegible] nous ne savons quelle combinaison. Cette affaire, qui n'était qu'une tentative d'escroquerie sur une grande échelle, a misérablement avorté, et il en [illegible] question.

[illegible] des Abattoirs, bien qu'ayant [illegible] menée, n'aura eu qu'une existence éphémère. Sans capital effectif—les [illegible] souscrivent à ces sortes d'affaires [illegible] soucient pas d'y risquer leur argent—la compagnie a réussi, néanmoins, [illegible], à construire des semblants d'abattoirs à Alger, et, grâce à d'incroyables succès judiciaires, elle a fini par faire [illegible] tous les bouchers sous ses fourches caudines. Mais les meneurs de l'entreprise savaient que ce succès ne pouvait être que temporaire, puisque la Cour Suprême des États-Unis allait être appelée à prononcer en dernier ressort sur leur privilège ; ils n'ont nullement cherché à rendre [illegible] exploitation.

[illegible] sont contentés de pressurer le plus [illegible] les bouchers, sachant bien que [illegible] qu'un temps, et les plus habiles [illegible] profité de la hausse momentanée [illegible] pour tirer leur épingle du jeu. [illegible] voyons-nous aujourd'hui, la législature [illegible] édifié ce monopole odieux, le [illegible] d'un seul coup et en faire justice [illegible] termes les plus méprisants. Quatre-vingt-dix voix, contre quatre se sont prononcées, dans la chambre, pour annuler la charte de la compagnie des Abattoirs, sous le prétexte que cette compagnie n'avait pas rempli ses obligations. Le président de la Chambre qui vient de rendre ce verdict de condamnation, est l'auteur même de la charte de la compagnie, il doit savoir à quoi s'en tenir à cet égard.

[illegible] suivra, sans doute, l'exemple de la Chambre, et le gouverneur ne fera [illegible] pas d'objection au bill. Les bouchers recouvreront le libre exercice de leur industrie, le public en bénéficiera, et [illegible] aura de mécomptes que les pauvres [illegible] n'étant pas dans le secret des [illegible], auront voulu spéculer sur les [illegible] des Abattoirs et s'en trouveront [illegible] au moment de la démolition. Franchement nous ne les plaindrons pas.

[illegible] qui arrive pour les abattoirs arrivera [illegible] tard pour toutes ces affaires véreuses [illegible] uniquement dans un but de spéculation, grâce à la vénalité d'indignes [illegible]ateurs. On voit combien peu tous [illegible] monopoles et privilèges sont solides [illegible] puisque le parti qui les a établis les [illegible] lui-même sans le moindre scrupule.

[illegible] croit-on que si, par un revirement [illegible] n'est pas impossible, nous venions à [illegible] dans un an ou deux, une assemblée composée en majorité d'honnêtes [illegible] cette assemblée ne réviserait pas [illegible] actes de gaspillage et de spoliation [illegible] auraient été l'œuvre de la vénalité [illegible] de la corruption ? Que resterait-il [illegible] de toutes ces émissions, ou ventes [illegible] de Bons, de tous ces monopoles, de tous ces privilèges accordés [illegible] toutes les règles de l'équité et du [illegible] ? Rien que le mépris public [illegible] s'attacherait aux auteurs de toutes ces [illegible]ations.

[illegible] perspective doit faire réfléchir [illegible] seraient disposés à se laisser entraîner par la contagion de l'exemple à [illegible] dans des spéculations se rattachant [illegible] près ou de loin à tous les tripotages financiers de nos gouvernants, [illegible] législateurs ou de leurs complices. [illegible] se fait depuis trois ans est [illegible] sable et pourra être emporté [illegible] coup de balai. A bon entendeur salut.

LA SOCIÉTÉ CHOISIE DES JEUNES [illegible].—Nous remercions le comité et M. [illegible], son secrétaire, des invitations [illegible] nous ont adressées pour le grand bal [illegible] la Société Choisie des Jeunes Gens [illegible] donner le Mardi-Gras dans la Salle [illegible] Odd-Fellows.

PORTRAITS.—M. Ad. Rinck qui s'est acquis une haute réputation comme peintre de portraits dans notre ville, vient de quitter la campagne où il s'était retiré depuis plusieurs années, pour venir se fixer de nouveau en ville, rue Royale No 67 où il va reprendre l'exercice de sa profession. Un grand nombre de familles ont chez elles des portraits peints par M. Rinck, et ces œuvres sont la meilleure recommandation que nous puissions invoquer en faveur de cet artiste. Nous espérons donc qu'il trouvera facilement à utiliser ses loisirs et son talent.

AVANCES SUR SUCRE ET CAFÉ.—Messieurs Summers et Brannins, négociants-commissionnaires, 47 rue Carondelet, annoncent qu'ils sont prêts à faire des avances sur les sucres et les cafés qui seront consignés à leur maison de Louisville.

☞ Voulez-vous de beaux et bons chapeaux à PRIX RÉDUITS ? Adressez-vous au coin St-Louis et Royale.

VINS, CONSERVES, EAUX-DE-VIE, ETC.—Nous appelons l'attention du commerce sur l'annonce de la maison Bercier et Reine, 46 et 48 Vieille-Levée. Elle vient de recevoir de Bordeaux des conserves et comestibles, des vins, des eaux-de-vie, et elle a en magasin un grand assortiment de vins, liqueurs et grosseries.

Le Bazar de St-Martinville.

Nous recevons de notre agent, M. Laurent Lacassagne, la correspondance suivante que nous nous empressons de reproduire. Elle rend justice à la libéralité de nos amis de la paroisse St-Martin en faveur de la cause des victimes de la guerre en France.

St-Martinville, le 14 février 1871.

Au Rédacteur de l'*Abeille* :

Je viens vous demander un coin de votre journal, pour accomplir ce que je considère comme un acte de justice.

Nous avons à St-Martinville un Bazar au profit des victimes françaises de la guerre qui sévit en Europe, et ce Bazar a non seulement été un succès, mais il a démontré que nulle part dans le monde, la cause de la France n'a plus de sympathies sincères que dans cette paroisse.

Ici, les descendants des hardis pionniers, dont les pas en Louisiane ont effacé les pistes de l'Indien et des bêtes sauvages, n'ont pas oublié leur origine.

Notre fête a commencé dimanche dernier, par un discours qu'a prononcé M. Alcibiade De Blanc, qui a ému tous les cœurs ; inutile de vous parler de ce digne orateur, tout le monde déjà connaît son talent. Nous avons continué par un vaudeville qui a été parfaitement rendu par des amateurs, qui, pourtant, paraissaient pour la première fois sur la scène, et qui n'ont pas trompé les espérances des plus exigeants.

Le lendemain, nous avons eu un concert organisé par Mme de St-Laurent, personne distinguée par ses vertus, son talent et son intelligence. Elle était assistée par les musiciens du village et des alentours, et les expressions nous manquent pour leur adresser les compliments que méritent leur zèle et leur talent.

M. Sontag, du Pont Breaux, et de jeunes messieurs, qu'il a formés en quelques mois, ont prêté leur précieux concours à notre Bazar, et le maître, c'est le mot, a électrisé l'assemblée, qui a plusieurs fois fait retentir la salle de ses bravos bien mérités.

M. Félix Voorhies, un autre artiste par le goût et par l'éducation, a largement contribué, avec sa fanfare, au succès et à l'agrément de la fête.

Les dames de la paroisse St-Martinville qui rivalisent entre elles d'élégance, de beauté et de grâce, ont fait merveille en cette circonstance, et il n'y a pas eu une seule fleur qui, entre leurs mains, n'ait rapporté assez pour donner pendant dix jours du pain à au moins une famille de ceux qui ont tant souffert. Je ne parle pas du fameux Camélia qui a été une exception.

Samedi, jour fixé pour le bal, de gros nuages, un vent désagréable et la pluie se sont coalisés contre nous, mais le mauvais temps n'a pu vaincre le dévouement de nos amis. Le bal a été charmant et les "restaurateurs" et les "bar-keepers" en jupons, ont pendant cette soirée, ajouté une nouvelle quantité de greenbacks à ceux qu'elles avaient déjà récoltés.

Nos compatriotes MM. Duchamp et Damaré méritent une mention particulière, pour leur entier dévouement à notre cause, et pour la part qu'ils ont prise à la réussite du Bazar.

Aussi, est-ce du fond de mon cœur que je dirais à tous et à chacun, "Merci" "cent fois merci" pour ce que vous avez fait, Merci au Président et aux membres du Bazar de la Nlle-Orléans, pour leur libéralité envers nous.

Respectueusement,

LAURENT LACASSAGNE.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Constatons le grand et légitime succès qu'a eu, hier soir, la *Reine de Chypre*. Nous nous bornons aujourd'hui à adresser nos compliments à Mlle d'Edelsberg, une admirable Catarina, à MM. Dumestre et Cazeaux, nous promettant de revenir plus longuement, dimanche prochain, sur cette belle soirée.

Demain, samedi, à la matinée, *Le Barbier*. Nous rappelons aux abonnés qui désirent conserver leur loge pour cette représentation, l'annonce de l'administration de l'Opéra, dont nous avons parlé avant-hier.

VINS, LIQUEURS, BIÈRES, CONSERVES.—La maison P. E. Brulatour, 116, 118 et 120 rue Royale, vient de recevoir de Bordeaux et de Liverpool, par les derniers arrivages, des eaux-de-vie, des vins, des conserves et des fruits de France, de la bière et du whisky d'Ecosse et d'Irlande. Voir l'annonce.

☞ A l'enseigne de Rob. E. Lee, au coin St-Louis et Royale, chapeaux pour hommes et enfants à TRÈS BON MARCHÉ.

☞ Le Baume Pectoral aux Navets Indiens de Laplace, est le pectoral le plus nouveau et le plus efficace contre les maladies de poitrine, rhumes, bronchites, enrouements, extinctions de voix, maux de gorge, catarrhes, asthme, grippe, coqueluche et les affections des voies respiratoires. Prix du flacon, $1 00. A vendre dans les principales pharmacies.

[illegible]ENCE POUR LES ENGRAIS.—Nous appelons l'attention des habitants sur l'annonce de M. J. H. Jensen, facteur de coton et négociant-commissionnaire, 78 rue Carondelet. M. Jensen a l'agence des célèbres engrais de Rhodes et du guano d'Orchilla. Les engrais commencent à jouer dans l'agriculture un rôle important. Lorsqu'ils sont employés avec intelligence, ils peuvent rendre d'immenses services en apportant à des terres fécondes les éléments chimiques qui leur manquent.

☞ Achetez vos chapeaux au coin des rues St-Louis et Royale.

NOS BONS ALLEMANDS.

M. Paul de Saint-Victor vient d'envoyer, lui aussi, du rez-de-chaussée de la *Liberté*, de Paris, son obus aux Prussiens, dans un article intitulé : "Nos bons Allemands."

Ce projectile littéraire, bourré de bon sens et d'esprit et d'éclat de style, atteindra certainement son but, qui est de démontrer que "l'Allemagne idéalisée que nous révaient les poètes, d'après les poètes et les romanciers," n'a jamais existé que dans les ballades et les légendes ; que ces faux bonshommes, ces prétendus Arcadiens candides et sentimentaux "reparaissent ce qu'ils sont : les fils des Huns et des Vandales, les barbares de Prusse et de Jornandès, disciplinés à la prussienne, mieux armés, mais aussi farouches, n'ayant fait que changer leurs haches fossiles contre le fusil à aiguille, adorant toujours Teutatès, qu'ils appellent le Dieu des armées.

Nous sommes certains que le canon Saint-Victor aura une portée beaucoup plus grande que les obusiers de M. Krupp, et qu'il fera plus de dégâts dans le jardin de la Prusse que les projectiles partis de Châtillon n'en ont faits, jusqu'à présent dans le jardin du Luxembourg.

Nos lecteurs pourront en juger par l'éclat final que nous mettons sous leurs yeux :

"Ce ne serait pas seulement la liberté, ce serait encore le génie de l'Europe qu'étoufferait la suzeraineté de la Prusse. Il ferait nuit sur le monde si la science allemande éteignait la lumière de l'esprit français. Sa langue indigeste et sombre, qui en poésie prend parfois des ailes, ne sait que ramper pesamment en prose. Les idées ne circulent pas, elles pataugent dans ce rauque idiome. Comparé au nôtre, c'est une fondrière auprès d'un canal. L'érudition germanique ne prend sa valeur que lorsqu'elle est débrouillée par des mains françaises.

Quel fatras qu'un livre d'exégèse ou de critique allemande, avec ses notes qui noient le texte, ses sous-notes qui submergent les notes, son enchevêtrement de prolégomènes et de corollaires ! Cela fait l'effet de ces grimoires que les sorciers lisent à rebours, à la lueur d'une lanterne sourde, pour évoquer des fantômes. Et que dire de sa philosophie dissolvante, où des systèmes chimériques s'entretuent dans la nuit d'une phraséologie ténébreuse, où des idées, passées chez nous à l'état de lieux communs, prennent, pour paraître profondes, les masques du mystère et du symbolisme ! A tel gros livre de Strauss, à tel traité de Hegel, tout hérissé de termes abstraits et de formules dialectiques, on pourrait répondre, comme l'Agnès de Molière à la harangue ampoulée d'Arnolphe :

Voilà, avec deux mots, ce dirait plus que vous.

"Hegel disait, à son lit de mort : "Je n'ai été compris par personne ; il n'y a que Goeschel qui m'a compris." Quelques instants après il se retourna sur l'oreiller, et murmura : "Et encore, il ne m'a pas compris du tout."

"Mais pour que l'empire germanique usurpe l'Europe, il faut qu'il tue la France ; et la France est immortelle, et l'inepte de cette Prusse brutale est de croire qu'elle peut l'écraser. Trois puissances énormes—elle en fait partie—pèsent depuis cent ans sur la Pologne, vulnérable et faible par tant de côtés : ils la déchirent et la martyrisent, sans avoir pu l'étouffer encore. Et la Prusse croit anéantir en six mois ce grand pays d'une vitalité invincible, dont les racines plongent au cœur de l'histoire, dont la tête domine l'humanité tout entière ! L'infatuation porte à ce comble touche à la folie. La France est une lumière ; on ne tue pas la lumière. Il n'y a que les barbares pour croire que l'éclipse dévore le soleil.

"Un autre signe de la démence de la Prusse est l'effroyable abus qu'elle fait de ses victoires. Ne lui pardonnons point ; mais, en vérité, elle ne sait pas ce qu'elle fait. Son orgie sanglante accumulera sur elle un siècle de revanches et de représailles. Elle sème la tempête pour récolter l'ouragan. La France reconstituera, quoi qu'elle fasse, et les résurrections de la France sont des éruptions. Entre elle et nous s'est creusé un gouffre de haine, un Rhin de sang et de larmes qu'aucune paix ne pourra combler. A sa porte veillera désormais, le glaive à la main, attendant son heure, un ennemi irréconciliable. Quel que soit le dénoûment de cette guerre, l'Allemagne doit renoncer au repos, à la sécurité, au loisir. L'Allemagne, ayant voulu tuer la France, peut dire, comme Macbeth, après le meurtre de Banquo : "J'ai tué le sommeil !"

☞ Chapeaux pour hommes et enfants à bon marché, encoignure St-Louis et Royale.

Bataille de Saint-Quentin.

Le câble nous a transmis un résumé si succinct de la bataille de St-Quentin, qui s'est terminée par la retraite de l'armée de Faidherbe, que nous croyons devoir mettre sous les yeux du lecteur le récit détaillé de cette malheureuse journée. C'est le *Progrès du Nord* qui parle :

Le 18 janvier, au matin, l'armée du Nord, quittait ses cantonnements pour se diriger sur Urvilliers et Mézières-sur-Oise. La 1re brigade du 22e corps était déjà arrivée à Roupy où elle rencontre les avant-postes prussiens. Elle s'arrêta sur la route pour laisser au reste de l'armée et à ses convois le temps d'arriver.

Pendant ce temps, la brigade Fœrster qui était arrivée à Vaux, fut violemment attaquée par les Prussiens appuyés d'une batterie de 12. L'absence de la cavalerie, qui se trouvait à Saint-Quentin, ne permettait pas d'éclairer suffisamment cette brigade qui n'avait que des flanqueurs d'infanterie et qui fut ainsi attaquée à l'improviste. Malgré cela, ce corps d'armée, assailli dès dix heures et demie du matin, résista vigoureusement jusqu'à trois heures et demie après midi.

Le 65me de ligne soutint le choc seul pendant un certain temps, sans se laisser entamer et fut ensuite aidé par le 20me de chasseurs à pied. Une aussi vigoureuse résistance ne pouvait se faire sans pertes, et ce brave régiment comptait cinq officiers et une centaine d'hommes hors de combat après l'action.

Les mobiles du Gard furent chargés par la cavalerie et ne parent pas résister au choc, mais les mobiles de la Seine-et-Marne soutinrent la charge avec le plus grand sang-froid et forcèrent la cavalerie à se retirer.

Malgré l'impétuosité et l'inattendu de l'attaque, la 1ère brigade, quoique non secourue par la 2ème, qui était restée dans l'expectative sur la route de Roupy, continua sa marche en avant et put gagner Mézières-sur-Oise et Sery-les-Mézières. L'ennemi n'était donc pas parvenu à arrêter la marche de la division commandée par le général du Bessol.

De son côté, le 23ème corps courut au canon croyant à un engagement très sérieux, mais il arriva du côté de Vaux, quand la 1ère brigade avait déjà gagné Seraucourt. Les colonnes ainsi envoyées en soutien eurent beaucoup à souffrir et durent abandonner quelques voitures.

Cette première journée ne fut du reste que le prélude de la grande bataille du lendemain.

Le 19, le 23e corps se trouvait près de Saint-Quentin ; la 1re division était cantonnée autour de Neuville et de Ganchy, la 2e division à Grugis et Castres. L'ennemi attaqua d'abord Castres, qui fut défendu vigoureusement par la brigade de Gislin, malgré la situation favorable aux Prussiens, maîtres des hauteurs dominant ce village.

Peu après, Grugis fut également attaqué, tandis que le canon grondait en même temps du côté de Savy, où se porta rapidement le 22me corps en entier, appuyant sa gauche au canal.

La division Deroja, quoiqu'elle ne fût pas encore attaquée, se porta sur les hauteurs où se trouve le moulin de *Tout-Vent* et sur les crêtes de Raulien, la droite également appuyée au canal ; mais insensiblement, et tandis que la division du Bessol gravissait les escarpements en arrière, les colonnes du général Deroja appuyaient sur la gauche et arrivèrent à la hauteur de la Neuville et de Mesnil-Saint-Laurent.

La ligne de bataille s'étendait ainsi de Holnout, Sagy, Grugis, le moulin de *Tout-Vent*, Raulien-la-Neuville à Mesnil-Saint-Laurent. Malheureusement le 22e corps était séparé du 23e par le canal Crozat, bordé de marais inaccessibles de sorte qu'il était impossible de les mettre en communication sans faire un long détour par Saint-Quentin.

Vers 10 heures, l'ordre fut envoyé au général de Gislin d'abandonner le village de Castres pour se porter sur les hauteurs. Au même moment, le général Deroja était attaqué sur toute la ligne et l'attaque était appuyée par de violentes volées d'artillerie. Les tirailleurs prussiens descendaient des crêtes d'Itancourt se précipitaient sur nous avec une telle audace que les nôtres ne crurent pas d'abord à la présence de troupes ennemies, et les laissèrent s'avancer à près 300 mètres afin de ne pas commettre de méprise ; ce qu'il y a de certain, c'est que l'on avait affaire à l'ennemi qui nourri l'arrêta instantanément et le força à déguerpir avec une rapidité plus grande encore dans la fuite que dans l'attaque. Les pertes des Prussiens ont dû être énormes à ce moment, car le sol était littéralement couvert de leurs morts.

Les Allemands firent alors avancer leurs bataillons en masse ; pour arrêter cette avalanche, le général du Bessol fit avancer une batterie de 4, qui fut insuffisante et qui fut bientôt démontée par le feu convergent de plusieurs batteries prussiennes, mais aussitôt remplacée par une batterie de 12, qui commença bientôt à forcer les batteries ennemies à ralentir leur feu. Mais une nouvelle batterie envoyée au secours des Prussiens nous obligea à changer de position, et pendant que le général du Bessol surveillait et dirigeait lui-même le mouvement, il reçut une blessure grave par un éclat d'obus qui l'atteignit au ventre.

La division Deroja occupait, de son côté, au moyen de tirailleurs, des crêtes fort élevées, d'où elle empêchait l'approche de l'ennemi ; une batterie de 8 avait été placée au lieu dit la Maison de Raulien, et conserva pendant tout le combat sa supériorité sur les batteries allemandes.

Vers deux heures, toute la ligne prussienne recula en face du 23e corps, mais le 22e avait beaucoup à faire et perdait du terrain. Le général Faidherbe donna l'ordre à quelques bataillons du 23e corps de se porter au secours de ce corps, mais notre mouvement fut arrêté à temps ; ce qu'il y a de certain, c'est que le 23e corps céda visiblement et battit bientôt en retraite. Il pouvait être deux ou trois heures de l'après-midi.

Le 22e corps, à cette heure, avait gagné trop de terrain pour que la ligne, formant un arc de cercle qui s'étendait au fur et à mesure de sa marche en avant, ne devint pas bientôt un danger, parce que cette ligue devenait ainsi extrêmement mince.

Le danger était d'autant plus sérieux que nos troupes de réserve étaient peu nombreuses, et que l'ennemi avait concentré ses forces, d'ailleurs supérieures en nombre, sur trois ou quatre points en colonnes serrées, avec lesquelles il pouvait à un moment donné enfoncer la ligne amincie de l'armée française sur le point qu'il aurait choisi à l'avance. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver.

Vers trois heures et demie, les mobiles commencèrent à lâcher pied. On parvint cependant à les rallier derrière l'ambulance de Gauchy, et on les plaça sur un rang avec les zouaves du Nord en réserve, et avec mission de protéger la retraite.

En face de la division Deroja, une forte colonne prussienne chercha à exécuter un mouvement tournant sur la gauche de l'armée, mais une batterie de 8, sous les ordres de M. Montebello, l'arrêta par son tir aussi rapide que précis et lui fit éprouver des pertes énormes.

A quatre heures, aucune position n'était abandonnée, ou les défendait toutes au contraire avec la plus vigoureuse énergie, lorsque l'ordre de la retraite fut donné, sans doute à cause de l'impossibilité où la division Paulze d'Ivoy se trouvait de résister à l'effort de l'ennemi. Quelques bataillons du 23e corps protégèrent la retraite qui se fit d'abord avec le plus grand ordre, les bataillons massés et les batteries intercalées à leur place réglementaire, mais bientôt les batteries prussiennes dominaient sur les crêtes élevées qui dominaient les positions françaises et tirèrent sur nos troupes à toute volée.

Nos colonnes essayèrent d'abord de pas pour se mettre hors de portée, mais l'effet du tir était tel, qu'il fallut d'abord prendre le pas de course, pour aller se reformer plus loin, non sans pertes sensibles. Toutes les troupes traversèrent Saint-Quentin sous le feu des Prussiens qui bombardaient la ville, lançant les toitures et cherchant à incendier les habitations ; la nuit ralentit la poursuite, et Faidherbe put se retirer vers Cambrai sans être inquiété davantage.

En somme, nos armées ont éprouvé un regrettable échec, mais l'armée du Nord va se reconstituer sous les murs de Cambrai et Faidherbe reprendra ses opérations dès qu'il aura réorganisé ses bataillons et ravitaillé ses colonnes fatiguées.

On écrit de Cambrai, 21 janvier à l'*Etoile belge* :

La somme des misères, qui, depuis six mois, accablent la France avec une effroyable persistance vient de s'augmenter encore. Le deuil s'est étendu ; la mort, aidée par les perfectionnements de la science, compte des milliers de victimes de plus, le sang a coulé de nouveau. L'incendie a pu poursuivre son œuvre de destruction.

L'armée du Nord qui jusqu'ici ne comptait que des succès—succès relatifs, il est vrai,—vient d'éprouver un échec terrible.

Le général Faidherbe, devait, après avoir passé ses troupes en revue à Saint-Quentin, poursuivre sa marche en avant. Mais les Prussiens ne l'entendaient pas ainsi, et ils avaient un intérêt considérable à empêcher cette marche [illegible] Aussi de nombreux renforts furent-ils détachés des masses qui se trouvent autour de Paris, un nombre considérable d'hommes qu'ils envoyèrent à la rencontre du général Faidherbe. Ces troupes, qu'on évalue à cent mille hommes, ils portèrent de [illegible] expédiées par tous les moyens de locomotion dont dispose actuellement la Prusse sur le territoire français, leur arrivée fut signalée dans la soirée de mercredi.

Le général Faidherbe prit immédiatement ses positions, faisant faire à ses troupes, qui étaient en marche depuis trois jours et dont une grande partie était battue durant deux jours, des mouvements qui devaient encore augmenter leurs fatigues.

Les Prussiens, toujours bien renseignés, connaissaient, sans nul doute, la situation de l'armée, car ils prirent l'offensive hier matin, à la pointe du jour ; sept heures sonnaient à peine lorsque le canon fit entendre sa terrible voix. L'attaque eut lieu sur plusieurs points à la fois, autour de Saint-Quentin.

Le général Faidherbe, après avoir opposé à l'ennemi une résistance héroïque, dut enfin reconnaître qu'il avait affaire à des forces infiniment supérieures, qu'en continuant la défense il sacrifierait inutilement des milliers d'hommes et que le seul parti qui lui restait à prendre c'était de battre en retraite, tout en exposant le moins de monde possible. Vers midi, il donna ses ordres en conséquence et la retraite commença, lentement d'abord, avec moins d'ordre que ne l'avait espéré le général en chef de l'armée.

Le soir venu, les Prussiens faisaient leur entrée à Saint-Quentin, à la lueur de l'incendie provoqué par les bombes qu'ils avaient fait pleuvoir sur cette malheureuse ville, tandis qu'une partie de leur armée poursuivait impitoyablement les Français.

Il était deux heures et demie du matin lorsque le général Faidherbe et son état-major arrivèrent à Cambrai et sonnaient à l'Hôtel de France pour y demander un abri. La trésorerie et les autres services de l'armée le suivaient de près. Le bruit inusité causé ainsi au milieu de la ville par le piaffement des chevaux et le roulement des voitures éveilla les habitants qui, effarés, se répandirent dans les rues et apprirent ainsi la triste nouvelle.

Dès l'aube on vit arriver l'armée. Quel triste et navrant spectacle que celui-là ! Des soldats isolés, couverts de boue jusqu'au dessus de la ceinture, harassés, épuisés de fatigue, le visage blême par les privations, se traînant péniblement, douloureusement. Leurs chaussures et leurs pantalons ne présentaient plus qu'une masse informe de boue.

Un grand nombre d'entre eux marchaient pieds nus !

Ils n'avaient plus rien du militaire, plus rien du soldat : c'était bien là l'armée en haillons.

Par la rue conduisant à la station, arrivaient les charrettes des blessés. Ces malheureux, pâles, hâves, l'œil sombre, les uns déjà amputés, les autres n'ayant pas même été pansés, semblaient attendre tranquillement la mort.

Sur la place d'Armes vinrent se réunir le matériel et les canons qu'on a pu sauver du désastre. Tout cela a un aspect lugubre et porte les traces visibles d'une lutte acharnée et de fatigue surhumaines.

On est sans aucune nouvelle de la division Paulze d'Ivoy ; c'est donc une défaite presque complète.

Les Prussiens étaient, hier soir à moins d'une lieue de Cambrai, d'où l'on entendait le canon avec lequel ils poursuivaient l'armée française en retraite.

Jamais leur artillerie ne fit plus sanglante besogne.

On a inondé tous les alentours de Cambrai, Douai, Valenciennes, Lille ; que de ruines ! — Et encore si cela pouvait nous sauver.—L'inondation couvre à une demi lieue ou une lieue et les Prussiens bombardent et incendient les villes à deux lieues et plus.

— Le général Faidherbe a publié l'ordre du jour suivant après son échec de St. Quentin :

23 janvier 1871, 3 h. 17, matin.

Ordre général de l'armée du Nord ;

Soldats,

C'est un devoir impérieux pour votre général de vous rendre justice devant vos concitoyens.

Vous pouvez être fiers de vous-mêmes, car vous avez bien mérité de la patrie. Ce que vous avez souffert, ceux qui ne l'ont point vu ne pourront jamais se l'imaginer, et il n'y a personne à accuser de ces souffrances ; les circonstances seules les ont causées.

En moins d'un mois vous avez livré trois batailles à un ennemi dont l'Europe a peur. Vous lui avez tenu tête ; vous l'avez vu reculer maintes fois devant vous.

Vous avez prouvé qu'il n'est pas invincible, et que la défaite de la France n'est qu'une surprise amenée par l'ineptie d'un gouvernement absolu.

Les Prussiens ont trouvé dans de jeunes soldats à peine habillés, et dans les gardes nationaux, des adversaires capables de les vaincre. Qu'ils ramassent nos traînards et qu'ils s'en vantent dans leurs bulletins, peu importe ! Ces fameux preneurs de canons n'ont pas encore touché à une de vos batteries.

Honneur à vous ! Quelques jours de repos, et ceux qui ont juré la ruine de la France nous trouveront debout devant eux !

CHRONIQUE LOCALE.

NOUVEAUX ÉDIFICES.—La Grande Loge des Maçons a décidé, dans une réunion qui a eu lieu mercredi soir, de bâtir un Temple sur les terrains faisant face aux rues Carondelet, Delord on Triton et St-Charles et de consacrer à cet édifice une somme de $250,000. Ce sera, dit-on, un grand ornement pour cette partie de la ville, et d'un.

Voici autre chose. Il paraît qu'on veut établir un autre hôtel qui soit tout à la fois profitable pour les entrepreneurs et convenable pour les visiteurs, et pour atteindre ce double but on veut établir cet hôtel fort loin du centre, dans le Quatrième District, rue des Magasins, entre les rues St-André et Joséphine, à un tiers de la rue Jackson. Mais comme la société de négociants qui songe à ce projet n'a point d'argent qu'elle puisse donner aux membres de la Grande Loge Maçonnique, cette Société a l'intention d'acheter un asile qui serait converti en un caravansérail de première classe.

Ne pourrait-on pas donner à ces négociants le conseil très économique et très sensé d'établir leur nouvel hôtel dans l'Hôtel St-Louis même, à deux pas de la Levée et dans le centre le plus populeux de la ville ? Ils ne pourront jamais d'un Asile faire un hôtel aussi beau, que celui dont nous parlons et il leur en coûterait peu de chose, sans compter que les voyageurs se trouveraient à une distance très courte de tous les lieux de réunion et de commerce pendant la saison des affaires et des plaisirs.

VOL.—Hier, de grand matin, une personne inconnue entrant par une porte de derrière chez Mme H. B. Willis, rue Franklin, près de la rue Perdido, a enlevé un butin composé de hardes et d'autres articles. Les gens de la maison n'ont entendu aucun bruit.

FEU.—Mercredi matin, un peu après minuit, le feu a pris dans une maison en bâtisse, à trois étages, rue Poydras No 218, occupée comme épicerie par MM. Giron et Gilespie. Le stock a été entièrement détruit ainsi que la bâtisse. Le tout est assuré, nous ne savons pour quelle somme.

LÉGISLATURE.—*Sénat*.—Plusieurs bills de secours sont référés. Est référé aussi un bill concernant des taxes illégalement collectées.

M. Futch présente un rapport favorable sur le bill du Sénat pour secourir les fabriques et agrandir le domaine des taxes.

M. Swords fait un long rapport sur un établissement pour les aveugles qui seraient entièrement séparés des sourds et muets.

M. Futch présente un bill sur le même sujet. Il s'agirait d'acheter des terrains et d'élever de nouveaux édifices, et, en attendant, de louer la bâtisse de l'Université de la Louisiane à Bâton-Rouge. Référé.

M. Ragan présente un long rapport relatif à l'entoncier de la Louisiane.

M. Futch fait un rapport de minorité sur le même sujet.

M. Campbell fait un rapport favorable sur le bill du chemin de fer du Nord-Est.

M. Sypher présente un rapport favorable sur un bill pour incorporer la compagnie de la Baie d'Atchafalaya.

M. Blackman fait un rapport favorable sur un bill pour amender l'art. 96 de la constitution, et un autre rapport sur un bill relatif à la publication des relevés annuels de la Cour Suprême.

M. Pierce présente un bill relatif à la dette flottante et aux déficits pécuniers dans le revenu de la Nlle-Orléans pour 1870 et 1871. Le bill autorise une émission de bonds. Envoyé à l'impression et référé à la délégation de la ville.

L'ordre du jour est appelé.

Est adopté finalement, le bill pour l'amélioration du Bayou Courtableau, allouant $50,000 à cet effet.

Le bill pour établir un hospice à Baton-Rouge pour les aveugles, est mis en discussion. Une discussion considérable s'élève sur la nécessité d'insérer une clause pour l'admission de tous les aveugles sans distinction de race, de couleur ou de condition antérieure.

M. Barber appuie la clause qui est adoptée ainsi que le bill amendé, mais non essentiellement, en quelques-unes de ces parties.

Un bill amendant un acte pour étendre les limites de la ville de la Nlle-Orléans et rétablissant les limites des paroisses d'Orléans et de Jefferson, est mis en discussion.

Les sept premières sections sont biffées, sur la motion de M. Ford. Ces sections étaient relatives à l'incorporation de Carrollton dans les limites de la ville.

Le Sénat s'ajourne à 7 heures du soir.

Séance du soir du Sénat.—Le Sénat a été, en séance exécutive la plus grande partie de la soirée. Dans la séance publique il a passé le bill pour annexer à la Nouvelle-Orléans Carrollton et autres campagnes voisines. Le bill de la Chambre pour annuler la charte de la Compagnie des Abattoirs a été mis à l'ordre du jour spécial pour demain soir.

Chambre des Représentants.—Un bill pour réorganiser le Bureau d'immigration est référé au comité.

Est adopté un bill pour punir d'une amende de $50 au moins et de $200 au plus et d'un emprisonnement de 10 jours au moins et de trois mois au plus, tout juri de police, syndic ou autre personne ca[illegible] ayant de forces ou forçant un journalier à travailler sur les chemins publics ou levées, à moins que le journalier n'ait engagé ses services pour de tels travaux.

M. Vance, au nom du comité spécial nommé pour examiner les livres, comptes et pièces justificatives du comité des pièces exécutives, fait un long rapport. Le comité regrette le peu de temps qui lui a été donné quand il aurait eu besoin de deux ou trois mois pour faire un examen complet. Il a perdu plusieurs jours pour obtenir possession des papiers, et bientôt après la chambre, du comité a été visitée par des coquins qui ont pillé, enlevé ou détruit les papiers et livres. Le comité, par conséquent, n'a pu faire qu'un examen superficiel, il rapporte, cependant, que pendant que les livres ne montrent qu'on a tiré pour $150,000, les relevés du compte aux mandats accusent qu'on a tiré pour $168,000 sur les mandats du comité, et qu'il avait des pièces justificatives jusqu'à concurrence de [illegible]. Il est rapporté aussi qu'un nommé Maddox a figuré d'une manière notable dans les comptes comme un fournisseur extraordinaire, les comptes contenant des prix pour presque tout article imaginable, domestique et américain. Le rapport a été adopté et le comité a été déchargé.

Le comité sur les élections fait un rapport qui donne le siège occupé par M. Buchanan, représentant d'Alger, à M. Alexander, contestant. Le rapport sera mis en discussion samedi.

Le comité fait un autre rapport qui confirme M. Carr, l'ex-curateur, dans son siège de représentant de la paroisse De Soto. On lui avait reproché d'être inéligible, parce qu'il ne résidait pas dans la paroisse. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Un rapport est fait sur la Compagnie du Canal de l'Ile aux Vaisseaux, et, sans avoir été lu, ce rapport est déposé sur la table sans l'appel.

La Chambre s'ajourne à 7 heures du soir.

Séance du soir de la Chambre.—Un bill pour creuser la Passe à Loutre du Mississippi passe. Il porte que l'Etat contractera avec Craig, Holliday & Co, de la Nouvelle-Orléans, pour faire l'amélioration. Ils devront creuser le chenal à une profondeur de 18 pieds au moins. Quand cela sera fait ils devront recevoir $500,000 en bonds d'Etat et pour chaque pied, jusqu'à 24 pieds inclusivement, ils recevront $50,000 de plus en bonds d'Etat. Ils seront chargés du chenal pendant 20 ans et, en outre de l'allocation ci-dessus, ils recevront $100,000 par an, s'obligeant à fournir toujours une profondeur d'eau de 18 pieds au moins.

La Chambre, en comité général, recommande l'adoption d'un bill accordant $265,000 à la compagnie d'amélioration et de desséchement de Lafourche et Terrebonne, pour nettoyer et rendre navigables les bayous Terrebonne, Petit-Caillou, Black et Eau-bleue.

Le comité général n'était pas levé quand notre rapporteur a quitté la séance.

Erratum.—Ce n'est pas M. Baker, comme nous l'avons mentionné hier par erreur, mais bien M. Barker qui, au nom du comité spécial sur le sujet, a présenté le bill qui déclare nulle la charte de la compagnie des Abattoirs pour cause de non [illegible] de conditions.

☞ En achetant ses chapeaux au coin St-Louis et Royale on fait une notable économie.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

L'armistice avec la Prusse sera prolongé de cinq jours seulement.

La garnison de Belfort est sortie avec armes et bagages.

M. Grevy, républicain, a été élu Président de l'Assemblée.

Votes donnés dans les élections de Paris.

Grande majorité pour les candidats républicains.

Assemblée préparatoire à Bordeaux.

Projet de République provisoire avec Thiers pour Président.

Un plébiscite décidera la forme définitive du gouvernement.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 16 fév.—La reine d'Espagne est à Nice, en route pour Madrid. On assure que le mari de la reine Isabelle a offert de prêter serment d'allégeance au roi Amédée.

Londres, 16 fév.—Par suite de certains préparatifs dans le sud de la France pour l'appel au service de la classe militaire de 1872, Bismarck ne consentira à prolonger l'armistice que de cinq jours seulement. La capitulation de Belfort a été signée et la garnison s'est retirée avec armes et bagages.

Paris, 16 fév.—On annonce maintenant que de nouvelles élections pour délégués à l'Assemblée nationale seront nécessaires dans cette ville.

M. Cresson, préfet de police, a donné sa démission. Les autorités ont fixé le prix du pain à 50 centimes le kilogramme.

Le *Journal des Débats* dit que M. Thiers est regardé comme le futur Président de la France avec Favre, Picard et Buffet au ministère.

Bordeaux, 16 fév.—M. Grévy a été élu président de l'Assemblée.

Londres, 16 fév.—Voici le résultat officiel du vote de Paris, le 8, pour les députés à l'Assemblée : Louis Blanc 216,000, Victor Hugo 214,000, Garibaldi 200,000, Quinet 199,000, Gambetta 191,000, Rochefort 163,000, Saisset 154,000, Delescluze 153,000, Joigneaux 153,000, Victor Schœlcher 149,000, Félix Pyat 141,000, Martin 139,000, Delpierre 134,000, Lockroy 134,000, Gambon 129,000, Dorian 128,000, Ranc 126,000, Malon 117,000, Brisson 115,000, Thiers 102,000, Sauvage 102,000, Bernard 102,000, Dufraisse 101,000, Greppo 101,000, Langlois 95,000, Ferbault 95,000, Clémenceau 95,000, Vacherot 94,000, Brunet, 93,000, Floquet 93,000, Cournet 91,000, Tolain 89,000, Littré 87,000, Favre 81,000, Arnaud 79,000, Ledru-Rollin 76,000, Say 75,000, Tirard 75,000, Razoua 74,000, Adam 73,000, Millière 73,000, Peyrot 72,000, Farcy 69,000.

Liverpool, 16 fév.—Arrivé : Le navire Elizabeth, de la Nouvelle-Orléans.

Bordeaux, 16 fév.—Dans une assemblée préparatoire tenue hier soir et composée d'une majorité des délégués, l'établissement d'une république provisoire a été décidé, avec M. Thiers pour président, Favre pour premier ministre, et le duc de Casecomme ministre des affaires étrangères. Quand la paix sera conclue, la Convention s'ajournera à Paris et soumettra à un plébiscite la forme future du gouvernement.

Londres, 16 fév.—Ce soir, à la Chambre des Lords, Sir John Hay a demandé si le gouvernement avait autorisé la déclaration faite par Odo Russell au comte Bismark, le 21 novembre, que l'état de la question d'Orient forcerait l'Angleterre à faire la guerre à la Russie avec ou sans alliés. Il désire savoir quels préparatifs ont été faits pour appuyer cette menace.

Gladstone a répondu : Les arguments de Russell n'étaient pas autorisés, mais portaient un caractère officiel. Il a dit que Russell avait été investi d'une certaine discrétion, mais qu'aucunes instructions spécifiques ne lui avaient été données. Sa conduite dans cette affaire, appelle la censure.

Le vicomte Enfield a dit que le gouvernement pensait à supprimer les légations anglaises dans les cours allemandes d'une classe inférieure.

M. Gladstone a donné quelques explications sur la commission anglo-américaine. Elle a été autorisée à discuter à l'aise tous les différends. Toutes difficultés seraient référées par le câble au gouvernement métropolitain et des instructions seraient envoyées par la même voie.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 16 fév.—On fait toujours de grands préparatifs pour le Mardi-Gras.

Bowen, représentant, de la Caroline du Sud, a été arrêté sous une autre accusation de bigamie, à la requête de Francis Hicks, qui prétend avoir été épousée par lui à Augusta, Georgia, en 1860.

Le commandant du fort Dodge télégraphie qu'il craint que les indiens ne renouvellent leurs attaques contre les colons de la frontière.

Le juge Wylie, en renvoyant le juri dans l'affaire Bowen, a dit : Si la poursuite n'a pas réussi, ce n'est pas faute de preuves, elle n'a pas obtenu un verdict [illegible] [illegible] qu'un juré acheté l'emportait presque toujours sur les onze autres, ce qui ne pouvait guère qu'il y eût un juré acheté parmi, mais il ne comprend pas qu'un juré puisse hésiter un moment à trouver un verdict dans un cas comme celui-là, et il pense que le témoignage de deux témoins attestant leur propre infamie ne doit pas avoir beaucoup de poids.

Le comité de reconstruction a ordonné à son président de présenter un bill pour la suppression du serment d'épreuve conformément aux recommandations du Président. Il y aura deux voix contre, celles de MM. Porter et de Hamilton Ward.

Le comité a aussi préparé le bill de M. Cobb qui nomme un commissaire des Ku-Klux dans chaque comté dans lequel ils feraient en insurrection et du Kentucky. Le bill donne à ces commissaires les pouvoirs judiciaires extraordinaires ; ils pourront appeler l'agence de navires et de steamers au service de la loi et les forces navales les plus proches pour exécuter leurs mandats.

SÉNAT.—M. Pool produit des documents pour certifier les signatures mises au bas d'une pétition qui s'oppose à ce qu'on relève le gouverneur Vance de ses incapacités politiques.

On discute le bill des allocations.

CHAMBRE.—M. Wheeler, du comité du chemin de fer du Pacifique, a donné avis qu'il demanderait mardi la discussion du bill du chemin de fer du Pacifique au Sud.

La Chambre adopte la résolution présentée au sujet de trois désertions de West Point.

La Chambre adopte le bill pour le sécurité des voyageurs transportés à l'aide de la vapeur. Le bill a 71 sections et remplit 25 pages d'impression. Il établit des règlements contre le feu, les vices d'eau, les explosions et autres accidents.

Washington, 16 fév.—Le comité du commerce de la Chambre a décidé de ne pas déranger le comité des Rigolets autrement que pour exiger que le pont-levis soit mis en ligne avec le courant.

Les représentants de la Floride et Sypher insistent auprès du comité des allocations pour l'achèvement de la Douane de la Nlle-Orléans. Ils paraissent avoir été écoutés favorablement.

Washington, 16 fév.—L'inspecteur Emery, du Tennessee, rapporte au Bureau du Revenu de l'Intérieur que le 9 du courant, il envoya l'agent Garett avec un député-marshal et un peloton de six soldats dans le comté de Franklin pour détruire une distillerie illicite et arrêter les exploitateurs. Cet objet fut accompli, mais à Winchester plusieurs centaines d'hommes armés leur tombèrent dessus, délivrèrent leurs prisonniers, ressaisirent les propriétés et les maltraitèrent eux-mêmes sans retenue.

Le vendredi, 10, à 6 30 P. M., le marshal des Etats-Unis avec un député, l'agent Garett et l'inspecteur partirent pour Winchester avec 50 soldats. Ils y arrivèrent à 1 heure, le samedi matin. L'officier commandant plaça ses piquets et entoura la ville. Tout individu qui se montra fut mis sous garde. A la pointe du jour, 15 hommes du meneurs furent arrêtés, parmi lesquels plusieurs avocats de Winchester. Ils furent conduits à Nashville, et écroués à la geôle. Le 14, ils donnèrent une caution de $5,000 chacun pour leur comparution devant la cour. Les prisonniers qui avaient été délivrés ne furent pas réarrêtés, mais le bon peuple de Winchester les a volontairement produits.

Washington, 16 février — Le commissaire Pleasanton a réaffirmé les règles du Revenu de l'Intérieur en taxant comme raffineurs de sucre les industriels qui ont fait du sucre avec de la mélasse dans la période du 3 mars 1863 au 2 mars 1867.

Il y a eu beaucoup de réclamations pour le remboursement de sommes payées sous le règlement du commissaire Rollins, les réclamants se fondant sur le fait qu'ils n'étaient pas raffineurs de sucre sous la loi, et en soutenant que faire du sucre avec la mélasse ce n'est pas augmenter la qualité ou la valeur de la mélasse.

NOUVELLES DIVERSES.

New-York, 16 fév.—Le total de la souscription française s'élève à $77,000.

Les dommages accordés contre le steamer Russia de la ligne Cunard, pour avoir coulé, il y a deux ans, le brick italien Figedia, s'élèvent à $150,000.

St-Louis, 16 fév.—Une dépêche au *Republican* dit que le steamer Un Mat d'Helena, Arkansas, a été détruit par le feu. Perte $64,000.

Richmond, 16 fév.—La fabrique de coton à Swift Creek, près de Petersburg, a été entièrement détruite par le feu hier soir. Perte $70,000, sur laquelle il y a une assurance de $50,000.

Boston, 16 fév.—Le comité de la Législature sur les relations fédérales dit, dans son rapport sur la question des pêcheries, que la législation récente de la Puissance du Canada sur les pêcheries, sur les côtes nord-est, est arbitraire et malveillante. La conduite des autorités de ce pays envers ceux de nos concitoyens engagés dans cette industrie constitue un grief qui demande l'attention du gouvernement général, et il importe que les négociations qui vont s'ouvrir rétablissent d'une manière claire les droits de nos citoyens aux pêcheries et leur assure une indemnité pour les saisies injustes qui ont été faites.

New-York, 16 fév.—Le comité de la Chambre de Commerce pour le fonds de secours français a eu une réunion jeudi dans l'après-midi.

Le Rév. Dr. Bellows, qui a été ajouté au comité de l'Exécutif, a présenté un plan élaboré pour organiser la collection de l'argent et des articles en nature et aussi pour en faire une prompte et judicieuse collection. Le Rév. Dr. a fait quelques remarques éloquentes à l'appui de son plan.

Le transport Supply sera prêt à partir dans 10 jours. Le département de la marine met un second navire à voiles à la disposition du comité s'il le juge nécessaire, mais il ne peut fournir un vapeur.

Le comité fait un appel au public, et l'invite à faire de promptes souscriptions d'argent dont la nécessité est tous les jours plus apparente par la constante accumulation de faits relatifs à la détresse croissante en France.

On propose de continuer l'envoi de fonds par le télégraphe, fonds qui seront distribués sous la direction d'un comité d'Américains qui profiteront de l'expérience et des facultés déjà acquises par des organisations anglaises, belges et allemandes.

New-York, 16 fév.—Les exilés fénians ont été officiellement reçus cette après-midi par les autorités de la ville et la foule enthousiaste par les citoyens d'origine irlandaise surtout. On leur a donné un banquet ce soir. Les exilés ont accepté une invitation des autorités municipales de Washington, qui leur offrent l'hospitalité de la ville à l'occasion du carnaval.

San Francisco, 16 fév.—Le steamer Great Republic est arrivé de la Chine et du Japon, amenant neuf étudiants japonais pour San Francisco, sept pour Norfolk et treize pour l'Europe, y compris un prince. Il a amené aussi 404 Chinois. La liste de fret contient 5,700 colis de thé qui seront envoyés par terre à Chicago ; 1,140 colis pour Boston, 1,100 colis de thé et une large quantité de soieries pour New-York, aussi une liste de fret pour les États par la voie de Panama.

Des avis de la Chine et du Japon disent que la variole sévit à Yokohama. Nombre de marins du steamer des E.-Unis Benicia ont été attaqués et plusieurs sont morts. Aucun officier n'a été atteint par le fléau. Les équipages de plusieurs navires allemands dans le port ont également souffert.

Le mal avait pris la forme d'une épidémie à Yeddo, le 12 janvier. MM. Dallas et Ring, employés comme professeurs dans un collège japonais, ont été attaqués à coups de sabre. Ils ont été terriblement mais non fatalement blessés. Leurs assaillants se sont échappés. M. Seward était parti de Hong-Kong pour Singapore.

Avant son départ il a tenu une réception au consulat américain et là il a prononcé un discours rempli de longs commentaires sur la politique des États-Unis à l'égard de la Chine, faisant entendre que nous devons nous disposer à être justes envers le peuple de ce pays avant de demander une extension de relations et de privilèges commerciaux.

Il regarde l'avenir du Japon comme assuré et considère la situation des affaires en Chine comme n'étant pas aussi satisfaisante que celle du Japon, il y a 8 ans. Il a remarqué pour tous les contrôles que les natifs et les étrangers également ont l'espoir que les deux parties des deux Empires. Sa santé est grandement améliorée.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Liverpool, 16 fév.—Coton plat. Middling Uplands 7 1|2 à 7 5|8. Orléans 7 3|4 à 7 7|8.

Londres, 16 fév., au soir—Consols 92. Bonds 91 1|8.

Les espèces à la banque d'Angleterre ont augmenté de £102,000.

Francfort, fév—Bonds 95 7|8.

Liverpool, 16 février, au soir—Coton inactif. Middling Uplands 7 1|2. Orléans 7 3|4. Vendu 10,000 balles.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New-York, 16 février, au soir—Coton plat. Vendu 2,800 balles. Middling Uplands 15. Farine lourde et en baisse.

New-York, 16 fév.—Argent de 4 à 5. Sterling ferme. Or 110 7|8 à 111. Gouvernements très languissants et sans changement. Louisiane [illegible]. Levée [illegible] et 84.

New York, 16 fév., au soir—Argent facile. Escompte de 6 1|2 à 7. Sterling 109 1|2. L'or s'est vendu jusqu'à 111 3|8. 5-20 de [illegible] 111 3|8. 10-40 111 1|8.

Mobile, 16 fév.—Coton plat. Middling 14. Stock 64,918 balles.

Savannah, 16 fév.—Coton ferme. Middling 14 3|8. Stock 103,134 balles.

Charleston, 16 fév.—Coton ferme. Middling 14 1|3. Stock 38,345 balles.

Galveston, 16 fév.—Coton ferme. Bon ordinaire 12 1|2 à 12 1|2. Stock 65,000 balles.

Memphis, 16 fév.—Coton lourd. Middling 13. Vendu 1,000 balles.

Cincinnati, 16 fév.—Coton plat. Middling 14 1|4 à 14 1|2. Farine ferme et en bonne demande. De famille 6.25. Avoine en bonne demande de 53 à 54. Porc plat et fléchissant à 23.00. Grains en faible demande à 12.

Chicago, 16 fév.—Farine calme et plus facile. Maïs 60.

St-Louis, 16 fév.—Farine calme. Double extra 6.00 à 6.25. Maïs en bonne demande aux pleins prix. Whiskey ferme à 89. Graisse 12.

Louisville, 16 fév.—Toile d'emballage lourde de 24 à 25. Coton inactif et ferme. Middling 13 1|4. Farine en bonne demande à 6.00. Sucre de la Nouvelle-Orléans 11 1|4. Mélasse de la Nlle-Orléans 65. Foin inactif. Whisky calme et ferme.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 16 fév.—Descendu, Olive Branch, hier à minuit. Temps pluvieux et frais.

Memphis, 16 fév.—Temps clair et agréable. Le steamer Alexandrian, [illegible] de et Mary Houston.

St-Louis, 16 fév.—Arrivée, Le Dexter, de la Nouvelle-Orléans. Temps clair et chaud.

Louisville, 16 fév.—La rivière baisse lentement. Temps clair et printanier. Partis, l'Argosy et barges, R. City of Quincy, le Louisiane et l'Indiana pour la N.-Orléans. Le Robert Mitchell partira demain pour ce port.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 16 fév., 6 h. P. M.—Baromètre 30.12. Vent S. E., fort. Arrivée navire Henry, en 10 jours de la Jamaïque ; Brick Jane Goodyear, en 56 jours de Rio Janeiro.

Passe Sud-Ouest, 16 fév—midi—Baromètre 30.10. Vent N. E. frais. Arrivés : barque norvégienne Ebenezer, en 60 jours de Cardiff ; goélette Challenger, en 5 jours de Utilla.

Passé à Loutre, 16, midi—Vent N. E. léger, avec brouillard. Arrivé à 3 h. a. m. le steamer Louise, de Los Pontchartrain.

Dépêches ultérieures.

Londres, 16 fév.—On dit que le gouvernement de Madrid accepte les élections de Cuba.

La milice belge qui gardait la frontière a été débandée.

(Dépêche spéciale au *Herald*.)

Bordeaux, 16 février.—Les députés ont évidemment l'intention de renverser les républicains violents et de fixer la capitale ailleurs qu'à Paris, afin de mettre le gouvernement à l'abri des émeutiers.

Des conversations personnelles avec les députés portent à croire qu'un gouvernement provisoire sera d'abord établi.

Thiers, Grévy, Favre, Dufaure et Delescluze sont mentionnés favorablement, et il est à peu près certain qu'ils auront placés au pouvoir avec d'autres citoyens éminents des départements.

Les radicaux font des efforts désespérés, mais les cris pour la continuation de la guerre et pas de capitulation ont évidemment perdu leur force. Les conservateurs sont tout à fait confiants.

Il y a un fort mouvement d'opinion en faveur des d'Orléans, bien que l'élection de princes d'Orléans à l'assemblée puisse être déclarée nulle.

(Dépêche spéciale au *World*.)

Paris, 15 fév.—Jules Favre dit que le résultat des élections indique une réaction inattendue contre la république.

Le pays est effrayé de la conduite des radicaux qui ont été les instruments des monarchistes. Il est probable, aujourd'hui, que les orléanistes réussiront et une république sera inévitablement adoptée.

Versailles, 15.—La marche triomphale des Prussiens dans Paris fait concevoir des alarmes aux hommes prudents de tous les partis. Un seul coup de pistolet tiré par un fanatique en démence pourrait avoir des conséquences épouvantables.

Londres, 16 février — Un correspondant spécial du *Times* à Berlin télégraphie que les conditions de paix de Bismarck sont comparativement modérées.

Washington, 16 fév—Le juri n'a pas pu s'accorder dans l'affaire Bowen. Il a été renvoyé. Onze des membres se sont prononcés pour la condamnation et un pour l'acquittement.

L'amiral Lee, qui est arrivé à Key West télégraphie au Secrétaire de la marine qu'aucune nouvelle du "Tennessee" n'a été reçue et qu'il n'est pas attendu avant le retour du Tybee, vers la fin de ce mois. Il ne doute pas que le "Tennessee" ne soit sain et sauf.

Au Sénat, hier soir, M. Trumbull, du comité judiciaire, a fait un rapport défavorable au bill supplémentaire sur les droits civils de M. Sumner.

New-York, 16 fév., midi—Coton lourd ; ventes 1,000 balles, Orléans 15 5|8. Le marché est nominalement plus bas pour vendre. Or soutenu à 11 5|8, sterling 9 3|8 et 10 1|4.

Attention ! Batterie "O."

Ordre de vous rassembler, en petite tenue, CE SOIR, vendredi, à sept heures, pour exercice de bataillon. La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre de JOHN GLYNN, Jr., Capitaine.

A. GARCIA, premier sergent. 17 fév—1

Conclave Ionic No 11, S. W. M.

SÉANCE RÉGULIÈRE.

Ce soir, à 7½ heures précises, coin St-Louis et Passage de la Bourse.—La plus grande ponctualité est requise car il sera traité des travaux d'anniversaire.

Par ordre du T. K. Chef M. A. GALOGNONE. GABRIEL BARRIER, Scribe. 22 fév—1t

SUMMERS & BRANNINS, Rue Carondelet, No. 47, Nouvelle-Orléans.

Brannins, Summers & Co, Louisville, Ky.

NOUS sommes prêts à faire des avances sur des consignations de SUCRE et de CAFÉ à notre maison de Louisville.

SUMMERS & BRANNINS, No 47 de la rue Carondelet. 17 fév—1m

Bouchons, Vins d'Espagne, Drogues.

EN DÉBARQUEMENT DU STEAMER "ALHAMBRA," DE LIVERPOOL, ET "AUGUST GUSTAVE," DE BORDEAUX. Nouvel approvisionnement de BOUCHONS pour vin et bière.

Un assortiment de DROGUES [illegible]

DU STEAMER "[illegible]", DE BREME [illegible]

DU NAVIRE "ANNA WALES", DE MARSEILLE.

Anis vert, curaçao et écorce d'orange, huiles essentielles, etc., etc. VIN D'ESPAGNE diverses sortes et première qualité.

A vendre par F. CUSACHS, Encoignure Royale et St-Philippe. 17 fév—1m

EN DEBARQUEMENT

Des navires "Auguste & Gustave" et "Marchant," de Bordeaux, et "St-Louis," de Liverpool.

360 Octaves BRANDY, [illegible] Otard Dupuy & Co. [illegible] Pinet Castillon & Co. [illegible] J. Dennis, Mounié & Co. [illegible] Cognac.

[illegible] caisses SARDINES, 1|2 et 1|4.
[illegible] caisses PETITS POIS, [illegible] caisses ASPERGES. (P. Boudeau, Nantes.)
[illegible] caisses CHATEAU [illegible]
[illegible] caisses CHATEAU YQUEM. (J. H. Wurtemberg, Bordeaux.)
[illegible] barriques VIN ROUGE, [illegible] caisses VIN BLANC. (J. Bovreau Fils Frères, Bayonne.)
[illegible] barils VINAIGRE, [illegible] caisses VINAIGRE.
[illegible] caisses FRUITS A L'EAU DE VIE.
[illegible] barils PALE ALE, Wm. Younger & Co., Edinburgh.
[illegible] barils PORTER, Guinness, Dublin.
[illegible] barils Extra SCOTCH WHISKY, J. Stewart & Co, Paisley.

A vendre par P. E. BRULATOUR, 116, 118 et 120, rue Royale. 17 fév—2t

Par le MERCHANT de Bordeaux.

40 caisses SARDINES [illegible]
[illegible] do PETITS POIS,
[illegible] do ASPERGES,
[illegible] do VIN BLANC, qualité supérieure.
[illegible] do MOUTARDE,
[illegible] do PATÉS, CONFITS, SAUCISSONS
[illegible] barriques VIN MONTFERRAND, [illegible]
[illegible] barriques EAU-DE-VIE, Fine Champagne. T. Talbot & Co.

En magasin : Vins en barrique et en caisses, Porto, Sherry, Sardines, Cerises, Fruits, etc.

— AUSSI —

Chandelles Star, Savon Extra [illegible], Amidon, Jambons au sucre, Huile de Graine, &c.

A vendre par BERCIER & REINE, 46 et 48 Vieille-Levée. 17 fév—1m

J. H. JENSEN,

—Agent pour la vente du—

Superphosphate de Chaux, DE RHODES,

Guano Ammon, du South Sea, soluble,

—ET—

Guano Orchilla, DE RHODES.

Les meilleurs engrais qu'offre le commerce.

FACTEUR DE COTON ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

BUREAUX—No 78 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

AD. RINCK,

Peintre de Portraits,

67 . . . . Rue Royale 67

☞ Le navire MERCHANT, capitaine Taylor, venant de Bordeaux, commencera son déchargement au [illegible] No 24, Rue Dioclès, lundi, 20 [illegible] courant.

Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

FRERET & CHALARON, [illegible] Vieille-Levée.

On demande DES OUVRIERS [illegible] dans les CHEMISES D'HOMMES.—Bons salaires.

Chez B. ROBILLON, [illegible] rue [illegible]

Demande.

On demande une ouvrière qui s'entende parfaitement à faire fonctionner une machine à coudre [illegible] [illegible]

A vendre.

Un SALON DE COIFFURE et Magasin de Variétés situé au No [illegible] rue Dauphine, entre Marais et Tremé, pour cause de maladie du propriétaire.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

Billets Volés.

Le soussigné prévient le public de ne pas négocier deux billets hypothécaires qui lui ont été volés vers le [illegible] de ce mois. L'un des billets est de [illegible] piastres, payable en mars 1871, et l'autre de [illegible] payable 12 mois, avec 8 p. c. d'intérêt. Les dits billets sont signés par [illegible] Téléphore Lacoste.

MME NORA LOPEZ.

Ouate de Coton et Ouate.

Les soussignés, ayant reçu des commandes de OUATE DE COTON EN FEUILLE, fabriquées à Pass Christian, Miss., par R. A. [illegible], en [illegible], [illegible] promptement la livraison. On peut en voir [illegible] échantillons à leurs bureaux, No 61 de la rue Carondelet.

CAMPBELL & STRONG. Nlle-Orléans, 28 janvier 1871.

Divers. Divers.

500 barils PORC Mess. [illegible] Rump. [illegible] COCHON Mess, pour les familles. [illegible] PORC Mess, prime. [illegible] PLATS CÔTÉS BACON désossés, [illegible] BACON côtés. [illegible] SAINDOUX, Kettle rendered. [illegible] VIANDE DE BŒUF du Texas, [illegible].

En magasin et à vendre par S. K. CONVERSE & CO., Au No 56 de la rue des Magasins.

Jambons. Jambons.

JAMBONS de choix, de Whittaker, passés au Sucre. [illegible] JAMBONS de choix, de Whittaker, passés au sucre et non-enveloppés.

En magasin et à vendre par S. K. CONVERSE & CO., Au No 56 de la rue des Magasins.

Demande de Chambres.

Un Monsieur et une Dame demandent une grande chambre ou deux petites chambres garnies, avec pension (deux repas), dans le Deuxième District. Les personnes [illegible] dans [illegible] à l'Opéra, aux bureaux de l'ABEILLE.

1871 CARNAVAL 1871

THEODOR DANZIGER & SON,

260 . . . . . . RUE DU CANAL 260

ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.

Nous venons d'ouvrir aujourd'hui 100 belles robes de Popeline unie, pour [illegible] [illegible] ; couleur rose, bleu, gris-clair, vert, blanc-cassé, blanc et autres nuances en vogue.

50 pièces Tarlatane, blanche, bleue, rose, jaune, verte et autres nuances.

50 pièces Alpaca couleurs claires à 30 cts, et une grande variété d'autres marchandises convenables pour robes de bal et soirée. Le tout vendu à très bon marché. [illegible]

—AUSSI—

50 doz. Gants de peau, blancs et couleurs claires de tous les numéros.

COSTUMES, DEGUISEMENTS, Dominos et Masques,

TRÈS VARIÉS,

Pour Dames et pour Messieurs.

A vendre ou à louer par

J. Galinier,

Rue Royale No 191, entre St-Louis et Conti,

AU PREMIER ÉTAGE.

En raison d'une cessation prochaine de ce genre d'affaires, ces costumes seront loués ou vendus AU PLUS BAS PRIX. 10 fév—au 22

Rachat de Bonds de la ville.

Département des Comptes publics.

Nlle-Orléans 29 janvier 1871.

AVIS est donné qu'en vertu et conformément aux lois de l'Etat relativement à la dette consolidée de la ville de la Nlle-Orléans, les commissaires de la dite dette recevront JUSQU'AU PREMIER JOUR DE MARS PROCHAIN, à midi, des propositions pour la vente, à la ville, de bonds consolidés jusqu'à la concurrence de cent trente mille piastres ($130,000) en davantage, [illegible] laquelle somme sera payée du surplus de la taxe [illegible] consolidée, ainsi que l'exige la loi.

Les propositions devront être cachetées, avec propositions pour la vente de bonds consolidés et adressées à l'Hon. BENJ. F. FLANDERS, maire.

Les commissaires se réservent le droit de rejeter les propositions.

Par ordre du Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée.

ALFRED SHAW, Administrateur des Comptes publics. 30 janv—2[illegible]

Appareil pour la fabrication de Vermicelle, Macaroni, &c

—A VENDRE—

UN appareil des plus complets, pouvant fabriquer 400 caisses par jour de vermicelle, macaroni et autres pâtes alimentaires, avec pétrin mécanique, Harpie Presses, ventilateur, portenouilles, séchoirs, claies, tamisoirs, appareil pour chauffer à l'étendage, un millier [illegible] pour sécher les pâtes, enfin avec tout le nécessaire d'une grande fabrique.

Une machine à vapeur de six chevaux est plus que suffisante pour faire marcher l'appareil.

Pour les conditions, s'adresser à A. C. TREMOULET, 95, Vieille-Levée. 16 fév—1m

Compagnie de Gaz de la Nouvelle-Orléans.

14 février 1871.

AVIS AUX CONSOMMATEURS DE COKE.

LE prix du Coke a été réduit à cinquante cents le baril, livré.

WM. S. BROWN, Trésorier. 15 fév—3

Banque Nationale DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1871.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la loi du Congrès, intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie courante nationale garantie par des Bonds des Etats-Unis" et approuvée le 3 juin 1864, et conformément à la dite loi, ma [illegible] je publie ici le certificat d'autorisation émis en faveur de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

RICHARD JONES, Caissier.

DÉPARTEMENT DU TRÉSOR.

Bureau du Contrôleur du Currency, Washington, 25 janvier 1871.

Attendu que par des preuves satisfaisantes, présentées au soussigné, il appert que la "Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans," dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le comté d'Orléans et Etat de la Louisiane, a été dûment organisée, conformément aux réquisitions de la loi du Congrès intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie courante nationale garantie par un gage de Bonds des Etats-Unis," et approuvé le 3 juin 1864, que la dite banque s'est conformée à toutes les réquisitions de la dite loi, réquisitions auxquelles il faut satisfaire avant de commencer les opérations de banque en vertu de la dite loi.

Je, JOHN JAY KNOX, faisant fonctions de contrôleur du Currency, certifie, par les présentes, que la Banque Nationale de la Nlle-Orléans, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le comté d'Orléans et Etat de la Louisiane est autorisée à commencer les opérations de banque en vertu de la dite loi.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de Bureau, ce vingt-cinquième jour de janvier 1871.

JOHN JAY KNOX, Faisant fonctions de Contrôleur du Currency.

La Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

Cette Banque s'ouvrira et commencera les opérations JEUDI PROCHAIN, 9 du courant, au local de la Banque, No 16 de la rue du Camp, sous la direction suivante :

—DIRECTEURS—

Alex. WHELEN, Président, James M. BEADLES, Vice-Président,

Isaac K. Bell, Thomas Henderson,
Henry Block, Jérôme B. Vanhorn,
John L. Dunnica, James B. Woods,
Samuel Delgado, Albert Chabry,
Edward C. Palmer, George D. Fisher.

RICHARD JONES, Caissier. 4 fév—1m

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 13 février 1871.

LE 6 du courant, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année :

JOHN G. GAINES, A. CARRIERE,
A. CHIAPELLA, J. FORSTALL,
A. BRUGUIER, D. A. CHAFFRAIX,
F. FOURCHY.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. JOHN G. GAINES a été réélu président, à l'unanimité.

J. L. DELERY, Caissier. 14 fév—2f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer [illegible]

Nouvelle-Orléans, le 10 février 1871.

A L'ÉLECTION annuelle des actionnaires de cette Compagnie, tenue le 6 courant, les personnes dont les noms suivent ont été élues Directeurs pour l'année :

E. SALOY, J. LANGLÈS,
J. DESBAN, HENRY LABOUIE,
J. DREGARIE, J. PLAISANT,
E. H. SCHMIDT.

Et, à une réunion spéciale du Bureau de Directeurs, tenue le 8 du courant, M. E. SALOY a été unanimement réélu Président et M. [illegible] Vice-Président.

F. VIARD Jr., Secrétaire. 11 fév—10f

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

7 Février 1871.

A une élection de Directeurs de cette Compagnie, tenue le 2 janvier 1871, les personnes dont les noms suivent ont été dûment élues pour servir pendant l'année commençant le premier lundi de février :

EDM. J. FORSTALL, THOMAS SLOO,
ALBIN ROCHEREAU, J. G. LINGHAM,
JAMES JACKSON, PHILIP SIMMS.

A l'assemblée régulière des Directeurs pour l'organisation, tenue LUNDI, 6 février, M. JAMES JACKSON a été réélu, à l'unanimité, Président.

WM. S. BROWN, Trésorier. 9 fév—1m

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

GRANDE RÉDUCTION dans les prix, pour les principaux points de la ligne. [illegible] pour New York.

E. D. NEWALL, surintendant-général. S. E. CAREY, agent général des billets.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane—No [illegible] rue de la Commune.

UNE élection de directeurs pour servir pendant un an à partir du second lundi d'avril prochain, sera tenue au bureau de la Compagnie lundi, le [illegible] février 1871, de 10 heures à 2 heures P. M.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Département des Finances.

Hôtel de Ville—Nlle-Orléans, 4 février 1871.

LICENCES DE VILLE.

LES personnes qui n'ont pas pris leurs licences aux bureaux du département des finances sont [illegible] que tout retard [illegible].

Le présent avis [illegible]

JOHN S. WALTON, Administrateur des finances.

Association pour l'érection d'un monument au général Robert E. Lee.

LES personnes qui désireraient devenir membres de cette association, sous le titre ci-dessus, [illegible] pour ériger un monument à la mémoire du feu le général ROBERT E. LEE, pourront se procurer des [illegible] articles d'association, à notre bureau, No [illegible] rue Royale.

F. FURELIER, [illegible] GOUDARD HARRISON [illegible]

Travailleurs Chinois. Travailleurs Chinois

VOICI le moment où les planteurs, les négociants, les industriels, et personnes qui tiennent maison, &c. doivent s'adresser à ceux qui sont à même de les pourvoir de travailleurs chinois. [illegible] s'adresser aux bureaux de la Compagnie de Kengwo. Le bureau de la Compagnie, No 14 de la rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne, au premier : bureaux de [illegible] à Hong Kong, en Chine, et à San Francisco, Californie.

Avis.

LA personne qui a pris, à la Quatrième Cour de District le PLAN de l'ouverture de la rue Constance, (aujourd'hui rue Magazin) dans le Troisième District, est priée de l'y rapporter, car on en a besoin.

Avis.

UN Américain qui parle l'allemand désire apprendre le français. Il donnerait une récompense raisonnable pour quelques heures de CONVERSATION, tous les jours. S'adresser au Lock Box [illegible]

BOIS. BOIS. BOIS.

100 cordes de BOIS DE FRÊNE, à vendre au plus bas prix du marché. S'adresser à la cordonnerie au coin des rues Françaises et Royale, Troisième District.

Perdue,

Une petite CHIENNE Black & Tan, dimanche soir dans la rue St-Louis, entre les rues Dauphine et Bourgogne. Récompense honnête à qui la ramènera au No [illegible] rue St-Louis.

Marrons ! Amandes !

100 SACS AMANDES de Tarragone, coque tendre.

[illegible] barils AMANDES sans coque,

[illegible] barils MARRONS de première choix, reçus directement et à vendre par

ANT. LANATA, 140 [illegible] rue Jefferson, [illegible] Vieille-Levée et Chartres.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

122 et 132, rue Vieille-Levée, 122 et 132.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ON Y FABRIQUENT CONTINUELLEMENT

DuCandi en gros et en petits bâtons. Toute espèce de Candis à la crème. Toute espèce de candis aromatisés. Candis Mint. Candi amer (Horehound). Candi brûlé. Candi fin. Pastilles Ebasse américaine, Pâte de Jujube. Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins ;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.

Toute espèce de GATEAUX et Bonbons.

GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que

Boîtes de fantaisie. Ouvrages de toutes grandeurs. Paniers de pâte de gomme. Feuilles or et argent. Toute espèce de vases. Fleurs de tous genres. Cornets d'amandes. Bons de fantaisie. Papier dentelle, etc.

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works :

ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes.

BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.

A vendre en gros par

NORMAN & REISS, Seuls Agents.

Nos 122 et 132 de la rue Vieille-Levée.

TOMBOLA.

LA grande TOMBOLA PATRIOTIQUE de Casimir Bouyer, encoignure Chartres et Toulouse sera tirée vers la fin de mars.

M. C. Bouyer profite de cette occasion pour annoncer qu'il lui reste environ trois cents billets à placer et il compte sur le patriotisme des Français, qui jusqu'à présent n'a pas fait défaut, ainsi que sur la bonne volonté des personnes sympathisant [illegible] pour l'aider à placer la balance des billets.

Un avis ultérieur annoncera prochainement l'heure et l'endroit où le tirage aura lieu.

C. BOUYER. 13 fév—[illegible]

Fabrique d'Engrais et Laboratoire DE STERN.

POUR économiser la main d'œuvre et avoir des récoltes abondantes,

Employez

LES CÉLÈBRES ENGRAIS.

Le Superphosphate de noir animal

OU

Le noir animal pulvérisé de STERN,

Fabriqués par LOUIS STERN & BROS. à la Nouvelle-Orléans (Louisiane).

Fabrique dans la rue des Français, près le Canal Marigny.

Bureaux, No 16 de la rue de Chartres.

On y trouvera constamment du noir animal de tous les degrés, de l'acide sulphurique et de l'huile de pied de bœuf. 14 fév—3m

Grands Sacrifices !

—PAR—

F. G. & C. W. Barrière,

133, CANAL.

NE voulant pas avoir à garder pendant tout l'été jusqu'à l'automne prochain, aucune marchandise d'hiver, et afin d'en opérer le prompt écoulement, nous offrons, à partir de LUNDI, 13 courant, les articles suivants à des prix bien au-dessous de leur valeur :

SOIERIES en tous genres, POPELINES unies, soie et laine, de fantaisie, pour robes, MERINOS français, DRAPS impératrice, SATINS de laine, FLANELLES, COUVERTURES, CHALES cachemire, CHALES tartan, MANTEAUX et FOURRURES.

Ainsi qu'une grande variété de marchandises à des prix modérés.

22 janv—[illegible] F. G. & C. W. BARRIERE.

Changement de Domicile

DR. S. MARTIN a transporté son domicile au No 107 de la rue Dumaine.

Heures de consultation—De 9 à 10 heures A. M. et de 3 à 5 P. M.

A Vendre ou à Louer.

LE MOULIN situé coin Français et Robertson, auquel est attachée une grocerie et des boutiques, est offert à louer ou à vendre à des conditions avantageuses. Pour informations, s'adresser sur les lieux.

A vendre, à bas prix.

AUX ENTREPRENEURS DE MAISONS.—Un lot de portes neuves et de seconde main, châssis, cadres et charpenteries, au "Shoe Yard", rue de la Douane, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

NEWTON RICHARDS.

CORDAGE.

1000 rouleaux CORDE DE MANILLE, de différentes grosseurs, pour charrues, bateaux à vapeur, etc.

[illegible] rouleaux CORDE de la Nouvelle-Orléans, de grosseurs assorties.

A vendre par W. M. ABBATT, Agent pour la vente du Star Bagging. 12 fév—1m Au No 81 de la rue [illegible]

Portefeuille trouvé.

On a déposé à notre bureau un PORTEFEUILLE qui paraît appartenir, d'après l'adresse des lettres qu'il contient, à M. Oscar Joliver, marin français. Le propriétaire est prié de venir le réclamer au bureau de l'ABEILLE.

CONSULAT SUISSE.

[illegible] . . . . Rue de l'Union . . . . [illegible]

E. WEISSBERG, Consul.

Taxes sur la Suisse en commerce à [illegible].

Guano. Guano. Guano.

50 tonneaux de GUANO par du Pérou, de l'Ile Chincha,

En débarquement du "Young Eagle."

Et à vendre par BRIDGE & SON, Au No 128 de la rue Gravier.

ROBERT E. LEE.

Magasin de CHAPEAUX à Bon Marché,

COIN ROYALE ET ST. LOUIS.

Nouvelle-Orléans.

A vendre,

Un CAFÉ et GROCERIE avantageusement situés dans le Deuxième District. Pour plus de détails, s'adresser à G. L. Fevre, au No 148 de la rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.

A Vendre,

Pour cause de départ,

Une GROCERIE située dans le centre du Deuxième District et faisant de bonnes affaires. Conditions raisonnables. S'adresser au bureau de l'ABEILLE.

Water-Works. Water-Works.

C. L. CHAPOTEL,

ENCOIGNURE des rues Bienville et Bourbon a l'honneur d'informer le public qu'il est en mesure, par la Compagnie des Water-Works, de [illegible] tuyaux de plomb, les hydrants, les robinets, etc., et de faire toutes les réparations qui se rattachent à cette partie.

SACRIFICE.

Liquidation pour cause de départ.

F. MEUNIER,

71 . . . . . . ROYALE 71

OFFRE à vendre au rabais son stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE, [illegible] Chantilly, Articles de [illegible] [illegible] Magasin à louer.

JULIUS LOEFFLER,

FOURREUR ET MARCHAND

d'importation de gants.

138 . . . . . RUE DE CHARTRES 138

(entre les rues St-Louis et Toulouse.)

L'ouvrage est garanti.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 16 FEVRIER—CLASSE No 40.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
22	78	73	1	24	66	20	17	12	30	42	9	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie, HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs, Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. En témoignage de quoi, nous apposons notre signature. [illegible], Louisiane, ce 16 février 1871.

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

Le célèbre ENGRAIS WANDO,

FABRIQUÉ A

Charleston, Caroline du Sud.

LA COMPAGNIE OFFRE SON ENGRAIS WANDO,

Qui est fabriqué avec le plus grand soin, est entièrement purifié, et a été employé avec un succès constant, ainsi que le prouvent un grand nombre de certificats que nous avons en notre possession.

Il est fabriqué avec le célèbre BONE PHOSPHATE (extrait de nos mines de la rivière Ashley) saturé d'ammoniaque et rendu soluble.

Il protège les plantes contre la sécheresse et active la maturité des récoltes.

Nous nous ferons un plaisir d'envoyer aux personnes qui nous en feront la demande, des prospectus contenant des certificats de planteurs dont l'expérience et le caractère sont connus, et qui constatent que l'emploi de notre engrais est favorable aux récoltes.

Le Coton.

Pour les grandes récoltes, il montre la grande supériorité du WANDO.

Les planteurs pourront lire les certificats de succès au prospectus ; ils y trouveront des détails élaborés véridiques, et une expérimentation qui convaincra que le WANDO est un engrais qu'ils doivent acheter, en CONVENANT A TOUTES LES TERRES, A TOUTES LES CULTURES.

Comparé aux autres engrais connus dans le commerce, le WANDO s'est montré invariablement égal au meilleur, qui est le guano du Pérou, et, en bien des cas, grandement supérieur. Un certificat de M. E. A. Drake constate une augmentation de 39 pour cent, à dépense égale, et de 46 pour cent à poids égal. MM. J. H. et H. P. Jones, Jr., constatent un résultat d'au moins 300 pour cent sur la graine de coton, comme engrais. Nous ne donnons que quelques extraits de nos certificats émanant de planteurs qui ont employé.

L'Engrais Pionnier du Sud.

Et nous ajoutons que notre but principal est de donner à ceux qui emploient l'ENGRAIS WANDO, une augmentation de meilleur chaque année. Notre devise sera

"Jamais le même, toujours meilleur."

Et nous ne négligerons rien pour maintenir la réputation légitime d'un engrais qui est justement renommé pour être

L'ENGRAIS LE MEILLEUR

—ET—

LE MEILLEUR MARCHÉ QUI EXISTE.

W. C. DUKES & CO.,

Agents généraux.

UN LOT DU CÉLÈBRE WANDO,

Reçu ces jours-ci et à vendre par

DE GAS BROS, Agents,

136 rue Commune,

NOUVELLE-ORLÉANS. 12 fév—6f [illegible]

Vins, Eaux-de-Vie, Vinaigre.

En débarquement du navire "Auguste & Gustave," de Bordeaux :

112 fûts VIN ROUGE, [illegible]
[illegible] do [illegible]
[illegible] do BLANC [illegible]
[illegible] demi-fûts [illegible]
[illegible] barils VINAIGRE—Cristal,
[illegible] caisses FRUITS A l'EAU de Vie—diverses marques,
[illegible] caisses VINAIGRE—Cristal et Mousse frères,
COGNAC—E. Lagarde & Co. en quarts, huitièmes et caisses.

U. MARINONI, 49, Vieille-Levée (Decatur).

Arrivés enfin ! ! !

J. C. BERNIER, 181 rue du CANAL, vient de recevoir par le steamer "Alice," ses Gants GANTS DE CHEVREAU, à longue attente du célèbre LEICHKIN, de Bruxelles.

Victoria, en toutes couleurs, pour dames 1 25
Do do do à deux boutons 1 50
Do do do à deux boutons 1 75
Gants pour hommes . . . . [illegible]
Do pour enfants . . . . [illegible]

C. F. HOLLE & CO.,

Négociants Commissionnaires ET EXPEDITEURS.

—ET—

Marchands de Produits de l'Ouest, Vins et Liqueurs.—Épiceries.—

Agents pour la vente du célèbre

Lager Beer de Cincinnati.

61 . . . . Rue des Magasins 61

Ils font des avances libérales sur les consignations.

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orleans Sanitary and Fertilizing Company) manufacture en ce moment un engrais très supérieur, [illegible] [illegible] les planteurs et jardiniers, [illegible] à des prix raisonnables. [illegible] Prix par tonneau de 2000 livres, $45 ; en barils, $50.

Les demandes d'achat, et les personnes qui désireraient être renseignées, sont priées de s'adresser au bureau de la Compagnie.

E. D. GULLETT, 73 rue de l'Union, 2me étage, Nlle Orléans.

AVIS.

LA société J. H. ASHBRIDGE & Co. à St. Louis, et ASHBRIDGE, SMITH & Co. à la Nouvelle-Orléans, a été dissoute. Les soussignés continueront les affaires de navires et de steamers sous la raison de J. H. ASHBRIDGE & Co. Ils sollicitent le même appui que celui dont il a été honoré.

J. H. ASHBRIDGE. 1er janvier 1871.

Pommes de terre, Viandes en grenier et Bœuf.

2,500 barils PEACH BLOWS et FLAT [illegible], 100 fûts Côtés, Épaules et Jambons, en grenier, et [illegible] [illegible] barils Bœuf salé du Texas. [illegible] Bœuf de l'Ouest.

A vendre par J. S. VANHORN & Co., No 91 rue Tchoupitoulas.

TABAC.

150 boîtes TABAC EN FEUILLE, pour cigares, à vendre, en gros ou en détail. Les [illegible] [illegible] appelée sur ce tabac. On demande quelques bons cigariers.

A l'angle des rues Royale et St Ferdinand, No 388, Troisième District. J. F. GASPARD.

Changement de Domicile.

LE DR. M. F. AVILA, annonce respectueusement à ses amis et à sa clientèle qu'il a transféré son domicile au No 46 rue Dumaine, entre Royale et Chartres. 27 janv—3m

J. M. LAFFERRANDERIE,

Successeur de C. MARCHAL & Co.,

BOULANGERIE,

386, rue Poydras, [illegible] Philippe.

BISCUITS [illegible], Biscuits à la Crème, Biscuits au Beurre, Biscuits Pic Nic, Biscuits au sucre, Lemon Snaps, Ginger Nuts, Ginger Cakes, Biscuits pour les Cafés, Biscuits de bord, Biscuits Français, Biscuits au vin.

G. L. FEVRE,

148 . . . . Rue Royale 148

IMPORTATEUR

de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET Cuirs, CHEVREAUX en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS, [illegible]

[illegible] par chaque steamer l'EUROPE à NEW-YORK un assortiment de cuirs et [illegible] [illegible], garnitures pour machine, [illegible] [illegible] d'articles de fantaisie pour chaussures.

Plumeaux Français.

Fils à coudre et pour machines, [illegible] bottines, etc., outils de cordonnier.

QUIRS A SEMELLE DE L'OUEST ET DE NEW-YORK.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans.

156 . . . . . CANAL 156

(Incorporée le 15 mars 1855)

—OFFICIERS—

L. F. GENERES, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er vice-président.
THOS. ALLEN CLARKE, 2d vice-président.
CHARLES J. LEEDS, [illegible]
SAM. JONES, Jr., trésorier.

—Directeurs—

[illegible] W. Newton Mercer.

L. F. Generes, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thos. A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Charles [illegible],
Charles J. Leeds, Samuel Jamison.